

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue, le onzième (11e) jour de juillet 2023, à 19 h 30 au lieu habituel des séances, sont présents Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Isabelle Clément, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et M. Yvan Bordeleau.

Absente: Madame Véronique Doucet, conseillère

Monsieur Bernard Thompson, maire agissant à titre de président de l'assemblée.

Ce conseil formant quorum.

Assistent également à la séance: Madame Denise Cossette, directrice générale et greffière-trésorière et Madame Sabrina Charland, inspectrice municipale en bâtiment et en environnement et directrice générale adjointe.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2023-07-111

Proposé par : Mme Diane Jacob
Et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2023
- 04 Présentation et approbation des états financiers de l'année 2022
- 05 Adoption des comptes à payer au 30 juin 2023
- 06 Adoption des états financiers au 30 juin 2023
- 07 Correspondance (résolutions)
- 08 Âge d'Or : Demande d'aide financière
- 09 Achat de calendriers historiques 2024
- 10 Demande d'aide financière pour travaux au ponceau chemin des Petites Forges
- 11 Approbation des états financiers 2022 de la Corporation de développement de Hérouxville
- 12 Dérogation mineure pour largeur d'une entrée charretière
- 13 Présentation du premier projet de règlement modifiant le règlement n°205-2023 portant sur le lotissement
- 14 Avis de motion pour le règlement modifiant le règlement n°205-2023 portant sur le lotissement
- 15 Affaires diverses :
 - .1 mandat à une firme d'ingénieur pour travaux au ponceau du chemin des Petites Forges
 - .2 réparation en asphalte
 - .3 photocopieur
 - .4 fauchage des accotements
 - .5 adhésion à la chambre de commerce de Mékinac
- 16 Questions :
- 17 Levée de la séance

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2023

2023-07-112

Proposé par : Mme Helene Gilbert
D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2023.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

04 Présentation et approbation des états financiers de l'année 2022

2023-07-113

Proposé par : Mme Diane Jacob
Et il est résolu d'approuver les états financiers de l'année 2022 préparés par DGL CPA, société de comptables professionnels agréés.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

05 Adoption des comptes à payer au 30 juin 2023

2023-07-114

Proposé par : Mme Diane Jacob
D'adopter les comptes à payer au journal des déboursés du 30 juin 2023 pour un montant de 179059.02 \$. D'approuver les paiements faits par Accès D en juin pour un montant de 12 861.42 \$.
D'approuver les salaires nets versés en juin pour un montant de 21 021.36 \$.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) -

06 Adoption des états financiers au 30 juin 2023

2023-07-115

Proposé par : Mme Diane Jacob
D'adopter les états financiers au 30 juin 2023. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général du 30 juin 2023 !

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

07 Correspondance (résolutions)

- .1 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : approbation du règlement n° 305-2023 décrétant un emprunt de 324 000 \$ pour des travaux de voirie
- .2 CPTAQ : autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit l'exploitation de l'écocentre sur une partie du lot 4 400 583 pour une durée de 10 ans
- .3 Ministère des Transports et de la Mobilité durable : refinancement du règlement n°293-2017 pour travaux réalisés grâce au programme d'aide à la voirie locale – réfection du rang Saint-Pierre Nord, nouvelles informations inscrites à leur banque de données
- .4 Ministère des Transports et de la Mobilité durable : aide financière de 171 399 \$ versé dans le cadre du PAVL – volet entretien

08 Âge d'Or : Demande d'aide financière

2023-07-116

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
D'accorder une aide financière de 700 \$ au Club de l'Âge d'Or de Hérouxville.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

09 Achat de calendriers historiques 2024

2023-07-117

Proposé par : Mme Helene Gilbert
D'acheter 10 calendriers à Appartenance Mauricie, pour un total de 100.00 \$

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

10 Demande d'aide financière pour travaux au ponceau chemin des Petites Forges

2023-07-118

ATTENDU QU'un événement fortuit est survenu le 24 mai 2023;

ATTENDU QUE la description de l'événement fortuit est présenté ci-dessous :

- Présence de cheminée en bordure de la route causée par l'affaissement du ponceau qui est corrodé de façon majeure, des matériaux de la structure de voirie s'infiltrent à l'intérieur du ponceau, ce qui représente un risque important pour la sécurité des usagers qui empruntent le chemin des Petites Forges

ATTENDU QUE la Municipalité de Hérouxville a pris connaissance des modalités d'application du volet Rétablissement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes locales de niveau 1 ou 2 et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Rétablissement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Hérouxville s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet dont, notamment, l'aide financière maximale accordée par le ministre et correspondant à 90 % des dépenses admissibles :

ATTENDU QUE la Municipalité de Hérouxville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres)

ATTENDU QUE la chargée de projet de la municipalité, Mme Denise Cossette et/ou Sabrina Charland, agit à titre de représentante de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par : M. Yvan Bordeleau

Et il est résolu :

QUE le conseil municipal de Hérouxville autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée !

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

11 Approbation des états financiers 2022 de la Corporation de développement de Hérouxville

2023-07-119

Proposé par : M. Michel Tremblay
D'accepter les états financiers de la Corporation de développement de Hérouxville pour l'année 2022.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

12 Dérogation mineure pour largeur d'une entrée charretière

2023-07-120

Proposé par : M. Michel Tremblay

D'appuyer la décision du comité consultatif d'urbanisme par sa résolution numéro 2023-06-03 et d'accepter la demande de dérogation mineure déposée par la propriétaire du 360 rue Crête dans le but de lui permettre d'élargir son entrée charretière à 7,22 m.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

13 Présentation du premier projet de règlement modifiant le règlement n°205-2023 portant sur le lotissement

M. Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4, dépose le projet de règlement numéro 205-2023 modifiant le règlement de lotissement numéro 205-2011. Ce règlement a pour but de corriger une disposition du règlement de lotissement, soit l'article 5.13 dans le but d'interdire les opérations cadastrales ayant pour effet de créer un lot transversal, sauf exception, les lots prévus pour un usage public et les lots situés en zone agricole ou industrielle.

14 Avis de motion pour le règlement modifiant le règlement n°205-2023 portant sur le lotissement

AVIS DE MOTION présenté par M. Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4, concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement portant le numéro 205-2023, règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 205-2011.

15 Affaires diverses :

.1 mandat à une firme d'ingénieur pour travaux au ponceau du chemin des Petites Forges

2023-07-121

Proposé par : M. Yvan Bordeleau

D'accepter l'offre de services professionnels de la firme «Génicité» pour la préparation des plans et devis et surveillance de chantier des travaux de remplacement du ponceau du chemin des Petites Forges. Le coût est de 22 000 \$, taxes en sus.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.2 réparation en asphalte

2023-07-122

Proposé par : M. Yvan Bordeleau

De confier les travaux de réparation en asphalte à la compagnie «Morand Excavation inc.» selon l'estimation des travaux produite en date du 4 juillet 2023. Le coût est de 18 490 \$, taxes en sus.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.3 photocopieur

2023-07-123

Proposé par : M. Michel Tremblay

D'autoriser la location d'un photocopieur de marque Sharp modèle BP-70c65, auprès de la compagnie SBM, pour la somme de 990 \$ par trimestre, taxes en sus. Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à signer le contrat de location à intervenir entre la compagnie SBM et la Municipalité de Hérouxville. Ce contrat sera d'une durée de soixante (60) mois et remplace le précédent contrat pour le modèle Sharp MX5070V.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.4 fauchage des accotements

2023-07-124

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
D'accepter l'offre des «Entreprises Aljo Lebel inc.» pour le fauchage des accotements au coût de 4 969,75 \$, taxes en sus. Cette résolution autorise l'exécution des travaux dans la première semaine d'août 2023.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.5 adhésion à la chambre de commerce de Mékinac

2023-07-125

Proposé par : Mme Diane Jacob
De renouveler l'adhésion de la Municipalité de Hérouxville à la Chambre de commerce de Mékinac. Le montant à payer est de 143.72 \$, taxes incluses.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

16 Questions

- .1 ponceau chemin des Petites Forges, le mandat à un ingénieur avait été reporté
- .2 lots transversaux
- .3 préfets élus au suffrage universel
- .4 signalisation des VTT dans le chemin des Petites Forges (aux limites de Saint-Tite et Hérouxville), le panneau a été enlevé, il faudrait trouver un moyen pour ne plus qu'il les enlève
- .5 fosse à purin dans la route Paquin

17 Levée de la séance

2023-07-126

Proposé par : Mme Helene Gilbert
QUE la séance soit levée à 20 h 18.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–